
SUJET**LOGEMENT DES AUTOCHTONES**

OBJET

Que fait le gouvernement pour répondre aux besoins des autochtones en matière de logement?

RÉPONSE

- **Le gouvernement s'est engagé à améliorer les résultats en matière de logement pour les autochtones et à établir une nouvelle relation avec les peuples autochtones, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat.**
- **Le gouvernement a annoncé de nouveaux fonds dans les budgets fédéraux successifs depuis 2016 pour soutenir le logement autochtone au Canada - cela comprend les Premières Nations vivant dans les réserves et dans les communautés urbaines et rurales, ainsi que dans l'Inuit Nunangat et le Nord.**
- **Le gouvernement a engagé \$1.5 milliards pour mettre de l'avant trois stratégies sur le logement fondées sur les distinctions; 600 millions pour une stratégie dirigée par les Premières Nations, 400\$ millions pour un plan de logement dirigé par les Inuits et 500\$ millions pour une stratégie de logement des communautés de la Nation métisse.**
- **Monsieur le Président, nous reconnaissons que le contexte du logement autochtone est complexe et que la majorité, près de 80%, des ménages autochtones vivent dans des régions urbaines, rurales et dans le Nord. Dans le budget de 2022, notre gouvernement a proposé 300 millions de dollars, sur cinq ans, pour élaborer et lancer conjointement une stratégie de logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et du Nord.**
- **Enfin, la Stratégie nationale sur le logement inclut des investissements de plus de 72 milliards qui feront une différence dans la vie des peuples autochtones. Les initiatives de la Stratégie couvrent un large éventail de besoins allant des maisons d'hébergement à l'accès à la propriété. Plusieurs initiatives de la SNL priorisent le logement autochtone.**

CONTEXTE

FAITS SAILLANTS

Budget 2022

Le budget de 2022 fournit **4,3\$ milliards** sur sept ans pour l'amélioration et l'accroissement des logements pour les Autochtones au Canada, ce qui comprend :

- **2,4\$ milliards** sur cinq ans pour soutenir le logement des Premières Nations dans les réserves;
- **565\$ millions** sur cinq ans pour soutenir le logement dans les communautés des Premières Nations autonomes et titulaires de droits issus de traités modernes;
- **845\$ millions** sur sept ans pour soutenir le logement dans les communautés inuites;
- **190\$ millions** sur sept ans pour soutenir le logement dans les communautés métisses;
- **300\$ millions** sur cinq ans pour élaborer conjointement et mettre sur pied une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique.

Énoncé économique de l'automne + Budget 2021

- L'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) verse un total de 4 milliards de dollars en contributions pour produire rapidement de nouveaux logements abordables permanents partout au pays.
 - ICRL 1 : Près de 40 % des projets (1 836 unités) approuvés dans le cadre de la première phase de l'ICRL (1 milliard de dollars en 2020) sont destinés aux Autochtones.
 - ICRL 2 : Le budget 2021 a proposé un financement supplémentaire de **1,5\$ milliard** pour l'ICRL en 2021-2022. La deuxième ronde a excédé ses objectifs en créant 5 461 unités.
 - ICRL 3 : Le budget de 2022 propose de fournir **1,5\$ milliard** sur deux ans, à compter de 2022-2023, pour prolonger l'Initiative pour la création rapide de logements.

Réponse du Canada au COVID-19

- **44,8\$ millions** sur cinq ans pour la construction de 12 nouveaux refuges, dont 2 dans les territoires, pour protéger et soutenir les femmes et les jeunes filles autochtones qui subissent et fuient la violence.
 - Le gouvernement du Canada fournira également 40,8 millions de dollars pour soutenir les coûts opérationnels de ces nouveaux refuges au cours des cinq premières années, et 10,2 millions de dollars par an de façon continue.
 - En date du 17 juin 2021, le financement a été annoncé pour la construction des refuges au C.-B., Alb (2), Sask., Man. (2), Ont., Qc, N.-B., N.-É., Y., T.N.-O.

Budget de 2018

- **1.5\$ milliards** sur la stratégie de logement basée sur la distinction (**administré par SAC**)
 - **600\$ millions supplémentaires sur trois ans** pour appuyer le logement dans les réserves, dans le cadre d'une stratégie sur dix ans sur le logement des Premières Nations, qui est en voie d'être élaborée avec les Premières Nations;
 - **400\$ millions sur 10 ans** afin de soutenir un plan de logement dirigé par des Inuits pour les régions inuites du Nunavik, du Nunatsiavut et de l'Inuvialuit.
 - **500\$ millions sur 10 ans** pour supporter la stratégie sur le logement pour la nation Métis. (administré par SAC)

Budget de 2017

- **225\$ millions** pour améliorer les conditions de logement des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis vivant dans les villes. (200 millions dans le cadre des ententes avec les provinces et territoires et 25 millions pour le logement destinés aux Autochtones dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement)
- **4\$ milliards** pour l'infrastructure dans les communautés autochtones, dont une partie peut être consacrée au logement (à déterminer). (**administré par Services aux Autochtones Canada**)
- **240\$ millions** sur 10 ans afin d'appuyer le logement au Nunavut

Budget de 2016

- **554,3\$ millions** sur deux ans pour répondre à d'urgents besoins de logement :
 - 416,6\$ millions pour répondre aux besoins de logement immédiats.
 - 127,7\$ millions pour soutenir la rénovation et la modernisation de logements existants.
 - 10\$ millions pour le développement des compétences et des capacités en conception, construction, inspection et gestion générale des logements.
- **5 717 habitations seront** rénovées ou mises aux normes (en date du 31 mars 2018);
- **464 communautés** bénéficiaires d'une aide pour des activités de développement du potentiel (en date du 31 Janvier 2018);
- **10,4\$ millions** sur trois ans (engagés) pour la construction de cinq refuges pour victimes de violence familiale. En date du 31 mars, 2019 la construction des cinq refuges ont été complétés.

Budget 2016 et 2017

- Le budget 2016 consacrait 5\$ millions pour 2016-2017 et le budget 2017 consacrait un montant additionnel de 12,8 millions de dollars sur trois ans dans le cadre de l'Initiative de stages en habitation de la SCHL pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits.
 - En date du 30 septembre 2020, **plus de 1 860 nouveaux stages** pour les jeunes Autochtones et Inuits entre le 1er avril 2016 et le 31 mars 2020.
- Les améliorations apportées à la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) ont permis d'obtenir **4 millions de dollars** supplémentaires pour appuyer 275 stages rémunérés pour l'Initiative de stages en habitation pour les jeunes Autochtones le 25 juin 2020 dans le cadre de la réponse du gouvernement à COVID-19 et à l'emploi des jeunes.

Financement existant (Section 95)

- **323\$ millions** pour le logement dans les réserves :
 - **180\$ millions** : part de la SCHL;
 - Construction de 600 logements, rénovation de 500 logements et subventions continues à 23 950 ménages.

De nouveaux fonds ont été annoncés dans des budgets fédéraux récents et successifs (2016, 2017, 2018, 2021) pour soutenir le logement des Autochtones de partout au pays – notamment pour les Premières Nations vivant dans les réserves et les communautés en milieu urbain ou rural, ainsi que dans l'Inuit Nunangat et dans le Nord. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et Services aux Autochtones Canada (SAC) s'occupent d'aspects différents en matière de prestation de programmes et de services de logement dans les communautés des Premières Nations admissibles.

Le financement de SAC est octroyé aux Premières Nations admissibles pour qu'elles soutiennent une gamme d'activités liées au logement, à leur discrétion et en fonction de leurs priorités. Pour sa part, la SCHL met en œuvre des programmes de logement particuliers qui soutiennent la construction et la rénovation, la gestion permanente des logements sociaux ainsi que le développement des compétences propres au logement. La SCHL a des spécialistes dans tout le pays qui travaillent en collaboration avec des partenaires, communautés et organisations autochtones afin d'assurer la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur le logement et de faciliter l'accès à d'autres programmes de la SCHL.

Le Programme de logement sans but lucratif dans les réserves (article 95) de la SCHL aide les Premières Nations à construire, à acheter, à remettre en état et à administrer des logements locatifs dans les réserves. Les programmes d'aide à la rénovation dans les réserves qui sont administrés par la SCHL permettent aux Premières Nations de recevoir de l'aide financière pour réparer les logements inférieurs aux normes afin qu'ils respectent un seuil minimal de salubrité et de sécurité, de convertir des propriétés non résidentielles en logements autonomes et abordables, et d'améliorer l'accessibilité des logements pour les aînés à faible revenu et les personnes handicapées. Le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement de la SCHL dans les réserves offre un soutien financier pour aider à réparer, à remettre en état ou à améliorer les refuges pour survivants de situations de violence familiale qui existent dans les communautés des Premières Nations. Pour les logements sociaux qui relèvent du gouvernement fédéral par l'entremise de la SCHL, l'Initiative fédérale de logement communautaire contribuera à protéger l'abordabilité pour les ménages à faible revenu, notamment les ménages autochtones, desservis par des fournisseurs de logements dont les accords d'exploitation arriveront à échéance.

Les peuples autochtones et les habitants du Nord bénéficieront d'investissements supplémentaires de 300 millions de dollars sur 10 ans, versés par les territoires, afin de favoriser la construction et la réparation de logements abordables dans les communautés du Nord. Le financement par contributions équivalentes n'est pas obligatoire dans le cas de cette contribution fédérale.

Appuyer les stratégies de logement fondées sur les distinctions

Le gouvernement du Canada continue de travailler avec des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour élaborer des stratégies distinctes qui soutiennent leur projet respectif d'autodétermination et qui visent à améliorer les résultats sur les plans social et économique à l'échelle des communautés. SAC et Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada (RCAANC) s'affairent toujours à mettre en œuvre ces stratégies conjointement et à ouvrir la voie à la réconciliation, et la SCHL demeure un partenaire actif dans ces efforts.

La Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations a été conçue et adoptée par l'Assemblée générale des chefs de l'Assemblée des Premières Nations en décembre 2018, et les plans de mise en œuvre sont en cours d'élaboration. SAC cherchera à obtenir un financement à plus long terme de la part du gouvernement du Canada afin de soutenir cette stratégie au début de l'année 2021. La Stratégie appuiera la construction et la réparation de logements de Premières Nations dans les réserves grâce au financement de 600 millions de dollars sur trois ans annoncé dans le budget de 2016. Les Premières Nations dirigent l'élaboration de la Stratégie pour que la réforme du logement et des infrastructures soit envisagée du point de vue des Premières Nations. Dans l'avenir, les Premières Nations et le gouvernement du Canada continueront de collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre conjointes de cette Stratégie qui est axée sur une démarche à long terme et qui soutiendra la capacité des Premières Nations de s'occuper des logements et des infrastructures et d'en assurer le contrôle et la gestion, ainsi que leur capacité de répondre aux besoins de leurs membres dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci.

La Stratégie de logement pour l'Inuit Nunangat a été publiée en avril 2019 et en est maintenant à la phase de mise en œuvre. Elle fournira une orientation sur l'investissement de 400 millions de dollars sur 10 ans pour le logement des Inuits annoncé par le gouvernement du Canada dans le budget de 2018 et prévu pour trois régions inuites : la région désignée des Inuvialuit (T.N.-O), le Nunavik (Québec) et le Nunatsiavut (T.N.-O). Ce montant s'ajoute au financement de 240 millions sur 10 ans annoncé dans le budget de 2017 afin d'appuyer le logement au Nunavut. Le gouvernement du Canada travaille aussi en étroite collaboration avec l'organisme inuit Tapiriit Kanatami (ITK) et les gouvernements et organismes de revendication territoriale inuits par l'entremise du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, qui a été créé récemment. RCAANC dirige ce processus d'élaboration conjointe et bénéficie du soutien continu de la SCHL. Cette collaboration respecte et renforce la relation entre les Inuits et la Couronne et aidera à atteindre l'objectif commun de réduire les besoins en matière de logement dans l'Inuit Nunangat et à mettre au point des solutions à long terme qui tiennent compte du mode de vie, des traditions et de la culture des Inuits. L'approche adoptée met l'accent sur le rôle direct joué par les organisations et gouvernements inuits pour répondre aux besoins en matière de logement dans leurs communautés, la nécessité de faire des investissements durables et à long terme et l'importance d'une collaboration continue.

La signature d'un accord entre le gouvernement du Canada et la Nation métisse, le 13 avril 2017, a été un premier pas important vers l'établissement d'une nouvelle relation qui repose sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat. Cet accord souligne les façons dont le gouvernement et la

Nation métisse travailleront ensemble pour établir les priorités et élaborer des politiques dans des domaines d'intérêt commun, dont le logement. Les principaux objectifs sont d'aider la Nation métisse à exercer un plus grand contrôle dans l'application des programmes de logement et d'améliorer l'accès au logement, notamment en offrant des propriétés abordables. RCAANC dirige ce processus d'élaboration conjointe et bénéficie du soutien continu de la SCHL. De plus, le gouvernement du Canada et les organisations membres du Ralliement national des Métis ont signé l'Accord auxiliaire sur le logement de la Nation métisse en juillet 2018, qui en est actuellement à la phase de mise en œuvre. L'Accord auxiliaire sur le logement de la Nation métisse bénéficie du financement de 500 millions de dollars sur 10 ans annoncé pour la Nation métisse dans le cadre du budget de 2018. Le financement prévu pour la première, la deuxième et la troisième année a déjà été accordé. Les parties évalueront les progrès réalisés au jalon de trois ans (2021) et détermineront alors les allocations futures en fonction d'une évaluation des besoins élaborée conjointement.

Le processus respectueux qui a été créé pour élaborer en collaboration chacune des stratégies de logement des Autochtones prendra du temps, mais il permettra de jeter les fondations nécessaires pour obtenir de meilleurs résultats à long terme en matière de logement.

Préparé par Prepared by	Approuvé par Approved by	Secteur responsable Lead Sector(s)	Date/N° du fichier Date/Docket Number
Hugo P. Fontaine Parliamentary Affairs, CMHC / Affaires parlementaires, SCHL (613) 748-2895	Patrick Perron Parliamentary Affairs, CMHC / Affaires parlementaires, SCHL (613) 748-2455	Client Solutions / Policy & Innovation	September 22, 2022 QP190137